

LECO

de la semaine

08 au 14 Novembre 2025



SOMMAIRE

Salaire des fonctionnaires - Une prévision de hausse de 14 % en 2026	2
Mines - Les minerais stratégiques font exception à l'Agoa	2
FEC-FRD : Pas encore de calendrier pour la troisième revue	3
Financement des entreprises – L'opérationnalisation du Fonds national de développement industriel rediscutée	4
Secteur industriel – 172 Zones et entreprises franches pour environ 180 000 emplois rapportées	4
Exportation - Un plan sur 18 mois pour relancer la vanille	5
Filière cacao : 29 millions USD de recettes d'exportation	5
Madagascar Airlines : Un soutien financier de 40 millions de dollars de la Banque mondiale	6
Jirama : l'Etat veut un audit avant de trancher sur le sort de Ron Weiss	6
Filière litchi - Les exportateurs prospectent en Asie et aux États-Unis	7
Extractions minières - Le projet Ambatovy reste dans le rouge	7
Salon du Chocolat 2025 : Participation conjointe du PICM et du CNC	8
8e Table ronde économique : « Une même règle du jeu pour un secteur privé plus compétitif »	9
Appui au secteur privé : Des efforts de productivité demandés aux entreprises par le MEF	9
Tourisme : renforcement de capacités des Offices Régionaux	10
Fitrandrahana drakaka : Misokatra ho an'ny Malagasy mpandraharaha	10
Madagascar-Union européenne : Plus d'un milliard d'euros d'échanges bilatéraux	11
Madagascar-Alsace : Un voyage d'échanges pour la promotion du tourisme durable	11
Filière litchi : la campagne de récolte débutera le 20 novembre	12
Exportation de vanille : préserver la réputation de la Grande île	12
Fampandrosoana ny toekarena : Mila omen-danja ny fampiasam-bola anatiny	13
Lobbying à l'union africaine - Razanamahasoa requiert l'appui des partenaires internationaux	13
L'Ouverture de haut niveau de la Chine offre de nouvelles opportunités au développement de l'Afrique	14
Pêche : Madagascar renforce ses partenariats à l'ICFC 2025 en Corée du Sud	16
Regard d'expert ; Financement agricole : raffermir l'éducation financière pour développer l'agriculture	16
Relations bilatérales - L'Allemagne réaffirme son appui à Madagascar	17

Salaire des fonctionnaires - Une prévision de hausse de 14 % en 2026

IRINA TSIMIJALY | 08 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le projet de loi de finances 2026 prévoit une revalorisation moyenne de 14 % des salaires des fonctionnaires malgaches à partir de janvier.

Le gouvernement malgache annonce une augmentation moyenne de 14 % des salaires des fonctionnaires dans le cadre du projet de loi de finances 2026. L'annonce a été faite à Anosy, lors d'un point de presse conduit par le ministre de l'Économie et des Finances, Herinjatovo Ramiarison.



Selon lui, « une augmentation de 14 % des salaires des fonctionnaires est prévue à partir de janvier 2026, afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents de l'État et de l'aligner sur la croissance économique nationale ».

Cette mesure représente une hausse globale de la masse salariale de plus de 26 % par rapport à 2025. Outre les salaires de base, plusieurs indemnités seront également revalorisées.

L'indemnité de logement, par exemple, concernera uniquement les enseignants dont la précédente allocation était inférieure à 200 000 ariary. « Elle passera à 200 000 ariary pour tous les enseignants concernés », a précisé le ministre.

L'indemnité de risque pour le personnel de santé, ainsi que l'indemnité de craie pour les enseignants, seront elles aussi augmentées.

Cette revalorisation intervient cinq ans après la dernière hausse des salaires publics, décidée en 2022 par le président Andry Rajoelina, qui avait alors appliqué une progression allant de +5 % à +25 % selon les catégories.

Impact sur les secteurs clés

Le budget 2026 met particulièrement l'accent sur les secteurs de l'éducation et de la santé. En 2024, Madagascar comptait environ 140 000 enseignants du préscolaire et du primaire, dont une majorité non formalisée.

Le personnel de santé, quant à lui, est passé de 9 744 à 18 929 travailleurs actifs entre 2018 et 2023, dans un contexte de faible densité médicale : seulement 1,99 médecin pour 10 000 habitants et 2,98 infirmiers ou sages-femmes pour 10 000 habitants.

Concernant l'IRSA sur les salaires les plus élevés, le ministre a précisé que « la majoration de 25 % ne s'applique pas sur l'intégralité du revenu, mais par tranche : pour les salaires supérieurs à 4 millions d'ariary, seule la portion dépassant ce seuil sera concernée. Ce système, déjà en vigueur pour certains revenus, n'implique pas de modification de la loi de finances, mais traduit la volonté du gouvernement intégrée dans le projet de budget ».

Le ministre a ajouté que ces mesures, prises en charge par l'État, seront encore discutées au Parlement.

L'augmentation des salaires entrera en vigueur en janvier 2026, tandis que les indemnités seront versées à partir de juillet 2026.

« Ces revalorisations sont justes et conformes à la croissance économique nationale », a-t-il souligné.

Le projet de loi prévoit également une hausse des recettes fiscales, notamment via un renforcement de la fiscalité des entreprises, afin de financer ces mesures sans compromettre les équilibres budgétaires.

Le texte est désormais soumis à discussion au Parlement, où il devra être validé.

Mines - Les minerais stratégiques font exception à l'Agoa

IRINA TSIMIJALY | 08 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Madagascar préserve l'accès privilégié de ses minerais stratégiques sur le marché américain. Le ministre des Mines a insisté sur leur valeur pour l'économie et la coopération locale.

Lors d'une rencontre organisée ce vendredi au Mining Business Center (MBC) à Ivato, les opérateurs du secteur des pierres industrielles travaillées ont pu échanger directement avec l'administration minière sur les réformes en cours dans le pays. Plus de quatre-vingts participants, nationaux et internationaux, ont été réunis pour faire le point sur le nouveau Code minier et ses textes d'application pour encadrer le secteur.

Le ministre des Mines, Carl Andriamparany, a souligné que « le secteur minier contribue à près de 5 % du PIB national et emploie plus de 60 000 personnes, directement et indirectement ». Dans le cadre de la Refondation nationale, il a ajouté : « Nous souhaitons renforcer la coopération entre l'État, les opérateurs et les communautés bénéficiaires afin d'accroître la valeur ajoutée locale et la transparence des opérations minières ».

Un point central de la discussion a porté sur l'Agoa (African Growth and Opportunity Act), programme américain d'accès préférentiel au marché des États-Unis pour certains produits africains. Le statut de Madagascar au sein de ce programme reste incertain depuis l'échéance du 30 septembre 2025. Toutefois, le ministre a précisé : « Si certaines pierres fines sont désormais soumises à une taxation de 15 %, les minerais stratégiques tels que le nickel, le cobalt et le graphite continuent d'être exonérés et échappent donc aux restrictions ou taxes liées à l'Agoa ».

Essentiels

Concernant l'Agoa, il a rappelé que « ce programme vise à favoriser le développement économique et commercial entre les États-Unis et l'Afrique, mais il s'inscrit aussi dans une logique de réciprocité : les pays bénéficiant de ces préférences doivent veiller à ne pas déséquilibrer le commerce au détriment des États-Unis ».

Le ministre a également insisté sur l'importance de ces ressources : « Ces minerais sont essentiels pour Madagascar et ont un impact stratégique à l'échelle mondiale. Ils alimentent notamment les marchés asiatiques, européens et américains, et restent des piliers de l'exportation malgache malgré les incertitudes liées au programme américain ».

Les échanges ont aussi souligné la nécessité de préserver ces ressources non renouvelables et de lutter contre toute forme de gabegie dans le secteur. L'objectif consiste à garantir la souveraineté de l'État sur ses ressources naturelles tout en favorisant le développement économique et la croissance locale.

En résumé, même si certains produits miniers sont désormais assujettis à des taxes, Madagascar conserve un accès privilégié pour ses minerais stratégiques sur le marché américain, confirmant l'importance de ces ressources dans la stratégie nationale et internationale.

FEC-FRD : Pas encore de calendrier pour la troisième revue

R. EDMOND. | 08 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

C'est encore le flou en ce qui concerne la suite des programmes au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et la facilité pour la Résilience et la Durabilité.

D'après les informations que nous avons pu recueillir, il n'y a pas encore, au sein de la représentation du Fonds monétaire international à Antananarivo, un calendrier précis de la troisième revue de la FEC et de la FRD.

Mission préparatoire

On rappelle qu'une mission technique du FMI a eu lieu au début du mois de septembre, quelques jours avant la crise politique qui a débouché sur l'émergence de la Refondation. Une mission dirigée par Constant Lonkeng et destinée, rappelons-le, à faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre des engagements au titre des programmes FEC et FRD. Il s'agissait, en somme, d'une mission préparatoire à l'issue de laquelle, le FMI a prévu, une évaluation formelle de la performance et des perspectives de Madagascar, dans le cadre des prochaines troisièmes revues de la FEC et de la FRD. « L'équipe sera de retour à Antananarivo plus tard cette année dans ce contexte », a indiqué le FMI dans son communiqué de fin de mission. Bref, l'on attend actuellement la date de cette mission de revue, en sachant qu'initialement la troisième revue en question était prévue pour ce mois de novembre.

Décalage

En effet, la proposition de calendrier des décaissements et des revues de la FEC et de la FRD publiée dans le site du FMI en juin 2024, après l'approbation de ces programmes désigne la date du 30 novembre comme celle de l'achèvement du troisième examen, par le Conseil d'administration du FMI du dossier de Madagascar. Un rendez-vous qui risque de ne pas être honoré puisque, jusqu'à présent, aucun calendrier de mission émanant du FMI n'est en vue. Ainsi, un décalage du processus n'est plus à écarter. Avec ce que cela suppose de retard dans le décaissement de la troisième tranche de la FEC et de la

FRD. Une tranche de la FEC et de la FRD ouvre, rappelons-le, la voie à environ 100 millions de dollars de financements. Des aides budgétaires, dont à plus que jamais besoin, le pays pour faire face à un certain nombre d'urgences, notamment, pour combler le déficit budgétaire temporaire ; renforcer les réserves de change de la Banque centrale ou encore pour financer indirectement les réformes prioritaires dans le domaine de la fiscalité, de l'énergie, et de la gouvernance, mais également et surtout pour protéger les ménages vulnérables à travers des filets sociaux financés via le budget national.



Reconnaissance internationale

Cette troisième revue de la FEC s'avère en tout cas capitale pour le gouvernement de la Refondation, du moins, si l'Exécutif entend encore suivre le chemin des bailleurs de fonds traditionnels pour financer le développement du pays. Une continuité qui ne sera pas automatique puisque, si troisième revue de la FEC et de la FRD, il y aura, son issue dépendra encore de beaucoup de paramètres. Outre l'accomplissement des conditions techniques à travers le respect des repères structurels, la conjoncture politique, liée à la reconnaissance

internationale du pouvoir actuel pèsera également lourd sur les éventuelles décisions que prendra le Conseil d'Administration dont la décision s'aligne sur la position commune des pays membres. Quoiqu'il en soit, l'espoir est de mise puisque les relations de Madagascar avec les bailleurs de fonds semblent au beau fixe. La preuve, aussi bien le président de la Refondation de la République

le colonel Randrianirina Michaël que le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo, ainsi que certains membres du gouvernement, dont le ministre de l'Économie et des Finances, Herinjatovo Ramiarison, multiplient les rencontres avec les représentants des partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux.

Financement des entreprises – L'opérationnalisation du Fonds national de développement industriel rediscuté

08 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 9 Novembre, 13h50 – Le soutien au secteur privé était au cœur des discussions lors de la récente rencontre entre le ministre de l'Industrialisation et du développement du secteur privé et les membres du Syndicat des industries de Madagascar (SIM).



L'application de la Loi sur le développement industriel de Madagascar (LDIM) et l'opérationnalisation du Fonds national de développement industriel (FNDI) figurent parmi les instruments de soutien discutés entre les deux parties.

L'opérationnalisation du FNDI avait ainsi été remise sur la table des discussions. La version finale des statuts de ce Fonds était déjà établie depuis le mois de novembre 2023. Celui-ci avait été déjà présenté aux marchés des capitaux internationaux, à l'époque. Mais comme présenté lors de cette récente rencontre public-privé, son opérationnalisation se fera par voie de décret d'application.

Comme souligné dans la Loi sur le développement industriel, il sera créé un FNDI, sous la forme d'une société anonyme à participation publique, afin de faciliter le développement économique de Madagascar dans le secteur industriel. Le dispositif de soutien financier porté par la FNDI SA s'adresse aux seules entreprises industrielles agréées. Il aura entre autres à constituer des fonds de garantie pour accompagner le développement de ces entreprises agréées dans le cadre de leur financement bancaire ou encore de favoriser la recherche scientifique et l'innovation technique et technologique dans le secteur industriel. Et ce, sous la forme notamment d'attributions de primes, de subventions, d'aides, d'avances remboursables ou de prêts.

Le SIM a par ailleurs saisi cette rencontre pour insister sur la nécessité de l'établissement de politiques cohérentes avec la stratégie industrielle. Cela passe par l'encouragement et le soutien à la production locale, incluant la garantie d'un approvisionnement énergétique stable et l'examen précoce de la Loi de Finances. Les industriels ont également insisté sur l'importance de la coordination interministérielle pour atteindre les objectifs de développement économique.

Le ministre Andrianiaina Rasoarahona a, pour sa part, mis en avant les principes fondamentaux telles que la valorisation de la concertation entre l'État et le secteur privé, la transparence, ainsi que la lutte contre la corruption. « La promotion du secteur privé est une priorité, car il est le levier de la croissance économique malgache et le créateur d'emplois pour nos concitoyens », a-t-il d'ailleurs souligné.

Secteur industriel – 172 Zones et entreprises franches pour environ 180 000 emplois rapportées

08 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 9 Novembre, 8h55 – Un secteur qui pèse. Madagascar compte actuellement 172 Zones et entreprises franches (ZEF), lesquelles emploient environ 180 000 emplois. Et elles jouent un rôle majeur dans l'économie du pays, notamment en tant que source essentielle de devises étrangères. Des contributions que le ministère de l'Industrialisation et du développement du secteur privé (MIDSP) ont mises en avant, lors de la rencontre entre

le ministre Andrianiaina Rasoarahona et les membres du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), jeudi.

Le secteur public entend alors renforcer ses liens avec le secteur privé afin d'établir des bases solides pour la réforme économique. Le ministère insiste sur l'importance cruciale de la synergie pour atteindre les objectifs de développement économique communs. « Tous les acteurs

doivent œuvrer de concert si nous voulons consolider les fondations de la réforme économique. Nous resterons à l'écoute et nous nous tiendrons aux côtés du secteur privé », lance le ministre Andrianiaina Rasoaraha.

La réforme de la loi régissant les ZEF avait été remise sur la table des discussions lors de cette rencontre. Le GEFP aurait de son côté avancé l'établissement d'une plateforme dédiée, ou d'un Conseil National, pour faciliter les échanges entre les acteurs de l'environnement ZEF.

Exportation - Un plan sur 18 mois pour relancer la vanille

IRINA TSIMIJALY | 10 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Madagascar lance un plan de 12 à 18 mois pour relancer la filière vanille. L'objectif est de renforcer sa compétitivité internationale et d'assurer une répartition équitable des revenus.

La filière vanille à Madagascar, réputée pour sa qualité premium, traverse actuellement une phase difficile. Face à la surproduction et à la chute des prix, le gouvernement a annoncé un plan d'action sur 12 à 18 mois pour redynamiser le secteur et renforcer sa compétitivité à l'international.

Pour rappel, avant la libéralisation du secteur, l'État avait déjà instauré un prix minimum à l'export ainsi qu'un prix minimum pour la vanille verte afin d'empêcher l'effondrement des revenus des producteurs. Plus de 104 milliards d'ariary avaient été collectés jusqu'à la fin du mandat de l'ancien ministre du Commerce et de l'Industrialisation, Edgard Razafindravahy, des fonds traçables et disponibles pour le régime à l'époque.

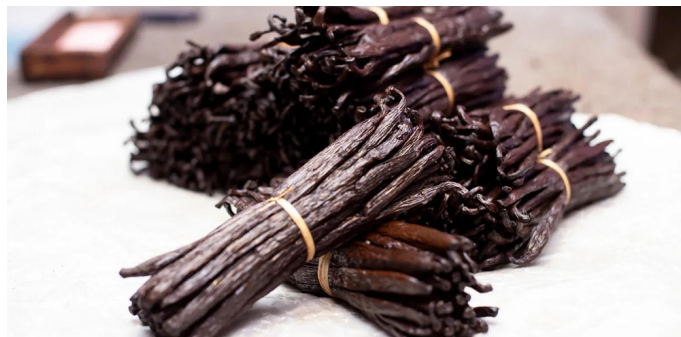
Lors d'une réunion tenue à la Primature, ce vendredi 8 novembre, le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo a déclaré : « Notre objectif est de restaurer la force de la vanille malgache sur le marché mondial, tout en garantissant une répartition équitable des bénéfices pour tous les acteurs de la filière ». La rencontre a réuni plusieurs ministres ainsi que des représentants du secteur privé, dont des associations de producteurs, de collecteurs et d'exportateurs.

Dissolution du CNV

Les discussions ont mis en lumière les difficultés qui plombent le secteur : lenteur des procédures administratives, manque de transparence dans la gestion du Conseil national de la vanille (CNV) et faible compétitivité à l'export. Le Premier ministre a insisté : « Il est indispensable de réformer entièrement le secteur en augmentant la transparence, en améliorant la qualité du produit et en impliquant pleinement l'État et le secteur privé ».

Parmi les mesures annoncées figurent la dissolution du Conseil national de la vanille (CNV), la réalisation d'un

audit complet de la filière ainsi que la mise en place d'un guichet unique destiné à simplifier les procédures administratives. Les critères d'octroi des autorisations d'exportation seront désormais rendus publics, tandis qu'un plan de relance sur 12 à 18 mois sera progressivement mis en œuvre.



Sur le terrain, la situation reste délicate. Dans la région Diana, le kilo de vanille verte s'est vendu à 46 000 ariary à l'ouverture de la campagne 2025, alors que les producteurs espéraient environ 100 000 ariary (soit environ 20 €). Dans certaines zones de la SAVA, des lots ont été proposés à seulement 20 000 ariary/kg. Un contraste frappant avec les centaines de dollars par kilo que peut atteindre la vanille préparée sur les marchés internationaux.

Le plan du gouvernement vise à redonner à Madagascar sa place quasi monopolistique sur la vanille naturelle, tout en améliorant la traçabilité, la qualité et la durabilité du produit.

« Chaque acteur de la filière doit bénéficier équitablement des revenus de cette ressource stratégique », a rappelé le Premier ministre.

Filière cacao : 29 millions USD de recettes d'exportation

10 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Le cacao fin de Madagascar est toujours labellisé sur le marché international.

Ce produit de rente faisant l'identité économique de la Grande île, est très prisé par les industries de chocolaterie mondiales. « Les recettes d'exportation du pays représentent, en valeur, 29 millions USD. Parmi lesquelles, les exportations de produits transformés de cacao y inclus le

chocolat ne se chiffrent qu'environ 2 millions USD alors que cette transformation de produit brut crée plus de la valeur ajoutée pour la nation. Raison pour laquelle, nous allons travailler en partenariat avec l'école en chocolaterie Edenia pour développer cette filière stratégique », a

déclaré Gil Razafintsalama, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo, lors d'une conférence organisée par l'école en chocolaterie à l'occasion de son 5^e anniversaire samedi dernier à Nanisana.

400 artisans chocolatiers formés

Il précise que le cacao sera une filière prioritaire pour cette institution consulaire même si Antananarivo n'en est pas une zone de production. En effet, « cette filière procure de nombreux avantages contribuant au développement socio-économique de la nation. Il faut développer

la transformation de ce produit de rente », a-t-il enchaîné. De son côté, le directeur de l'école en chocolaterie Edenie, Achille Rajerison, tient à souligner qu'il est temps de restructurer le Conseil National du Cacao en se penchant davantage sur la transformation de ce produit avant son exportation et en mettant en valeur les acteurs nationaux opérant sur toute la chaîne de valeur. « Depuis ces cinq années d'existence, nous avons pu former environ 400 artisans chocolatiers et 900 ateliers de découverte ont été organisés au profit de la population malgache, notamment des élèves dans des écoles primaires », a-t-il fait savoir.

Madagascar Airlines : Un soutien financier de 40 millions de dollars de la Banque mondiale

R.EDMOND. | 10 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Madagascar Airlines poursuit son envol vers la rentabilité. La compagnie aérienne nationale confirme la possibilité d'un soutien supplémentaire de la Banque mondiale. Un soutien justifié par les efforts entrepris par les responsables de la compagnie et l'État « La Banque mondiale, satisfaite du projet de redressement, a confirmé son soutien financier, à hauteur de 40 millions USD, en complément des 25 millions USD via le projet Pôle Intégré

de Croissance (PIC) », a expliqué, vendredi dernier, Ony Rakotondratsimba, porte-parole de Madagascar Airlines. La compagnie prend actuellement les mesures qui s'imposent pour finaliser les conditions préalables d'obtention de cette deuxième tranche. « Il ne reste plus que 20 % des conditions à satisfaire », a précisé Ony Rakotondratsimba. Ces dernières étapes devraient être achevées d'ici la fin du mois. Nous en reparlerons.

Jirama : l'Etat veut un audit avant de trancher sur le sort de Ron Weiss

ARH. | 10 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

« Ron Weiss, le Directeur général de la Jirama, sera fixé sur son sort, en fonction des résultats d'audit indépendant, de la compagnie nationale d'eau et d'électricité », selon le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, Ny Ando Jurice Ralitera, samedi à Ampandrianomby, lors d'une rencontre avec les représentants du syndicat des employés de la société d'État (Sendikan'ny Mpiasan'ny Jirama – SMJ), en présence du ministre de l'Eau et de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH), Minosoa Anjaratiana Elia Razafindrianiaina, ainsi que de Ron Weiss lui-même.

Le ministre a tenu à rappeler le cadre légal du processus, « le directeur général de la Jirama a été nommé suivant une procédure conforme à la législation, qui doit être également respectée concernant sa révocation ». Face aux revendications des employés demandant le limogeage et la démission de Ron Weiss, Ny Ando Jurice Ralitera a ainsi appelé à la patience, le temps que les audits en cours rendent leurs conclusions. L'audit annoncé sera conduit par un cabinet indépendant agréé par l'Ordre des experts-comptables et financiers de Madagascar. Ses résultats détermineront l'avenir du directeur général, a précisé le ministre. D'autres contrôles menés conjointement avec l'Inspection générale de l'Etat et la Cour des comptes, viendront compléter cette évaluation. Selon le ministre Ny Ando Jurice Ralitera, il s'agit d'une « instruction présidentielle » visant à évaluer le fonctionnement global de la Jirama, ses failles internes et sa gestion financière. Arrivé en mai 2024, Ron Weiss, ingénieur israélien, a été recruté pour redresser une Jirama plombée par des années de difficultés financières. Fort de son expérience acquise au Rwanda, il a présenté un Plan de redressement

validé par l'Exécutif en mai 2025, ayant comme objectif l'équilibre opérationnel d'ici 2029.

Dialogue encore possible

Les tensions persistent au sein de la société d'électricité et d'eau. Les employés syndiqués réclament non seulement la « résiliation du contrat de Ron Weiss », mais aussi la « suspension du nouveau statut » de la Jirama. Le syndicat SMJ, pour sa part, n'a pas encore tranché sur la poursuite ou non de sa grève. Une assemblée générale extraordinaire doit se tenir dans les jours à venir, pour décider de la suite du mouvement, a-t-on appris à l'issue de cette rencontre. Malgré ces revendications, le ministre assure que la porte du dialogue reste ouverte, « nous pouvons toujours nous asseoir autour d'une table pour trouver une issue favorable », a-t-il déclaré. Le programme du membre du gouvernement repose sur la réduction des coûts grâce au développement des centrales solaires et des barrages hydroélectriques, ainsi qu'à une tolérance zéro envers la corruption.

Filière litchi - Les exportateurs prospectent en Asie et aux États-Unis

IRINA TSIMIJALY | 11 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Confronté à la saturation des marchés européens et aux restrictions sanitaires mondiales, Madagascar cherche un second souffle pour sa filière litchi.

Après une année 2024 éprouvante, marquée par une chute de 60 % de la production due au changement climatique, Madagascar s'apprête à lancer sa campagne nationale de collecte et d'exportation du litchi, prévue du 15 au 20 novembre 2025.



Cette année, les exportateurs visent environ 15 000 tonnes, avec un prix au producteur estimé à 1 800 ariary/kg, loin des 5 000 ariary/kg enregistrés la saison précédente.

Pourtant, la filière demeure essentielle : près de cinq cent mille familles rurales dépendent de ce fruit tropical, véritable moteur économique dans plusieurs régions côtières. L'accès aux marchés internationaux reste toutefois semé d'embûches. Les exigences phytosanitaires — notamment la présence de mouches des fruits ou l'interdiction du traitement au soufre aux États-Unis — freinent les exportations.

« Seule l'irradiation pourrait constituer une alternative, mais les infrastructures nécessaires sont coûteuses et complexes à mettre en place », explique Isidore Razanakoto, directeur général du Commerce.

Pour l'heure, seules les exportations aériennes sont autorisées, accompagnées de certificats garantissant l'absence de mouches dans les fruits.

Un secteur réorganisé

La levée du monopole de la société Sodiat et la redistribution de son quota de 10 % parmi les autres membres du Groupement des exportateurs de litchis (GEL) ont permis de rétablir une concurrence plus équitable.

Cette réorganisation interne favorise la compétitivité, la transparence et la résilience du secteur, tout en ayant des retombées positives sur l'emploi local, la logistique et la fiscalité régionale.

Alors que le marché européen est saturé et que des destinations comme Dubaï, la Russie et Mayotte ont atteint leurs limites d'absorption, Madagascar tourne désormais son regard vers les marchés dits « vierges ».

Les États-Unis et plusieurs pays asiatiques apparaissent comme des opportunités majeures.

Aux États-Unis, seul un État est pour l'instant en mesure d'accueillir entre 2 000 et 3 000 tonnes, et l'exportation vers l'ensemble des 52 États reste à confirmer.

En Asie, bien que plusieurs pays soient déjà producteurs, Madagascar pourrait se démarquer en valorisant des fruits rouges naturels, exempts de soufre et conformes aux normes locales.

Le marché chinois a déjà été approché, tandis que d'autres destinations asiatiques restent à explorer, malgré des délais de transport maritime pouvant aller de 18 à 30 jours selon la destination.

Extractions minières - Le projet Ambatovy reste dans le rouge

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 11 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Selon l'ambassadeur Abe Koji, depuis le début de son exploitation, le projet Ambatovy n'a pas encore dégagé de bénéfice. Par ailleurs, le diplomate reconnaît que l'exploitation fait face à différents problèmes.

« C'est dur. Plus de dix ans de pertes, c'est dur. » Ces mots ont été prononcés avec un profond soupir par Abe Koji, ambassadeur du Japon, en réponse à une question sur le projet Ambatovy, hier, durant une conférence de presse à sa résidence à Ivandry. Des mots avec lesquels il a également conclu cette sortie médiatique organisée pour mettre un point final à son mandat à Madagascar.

Durant cette conférence de presse, le diplomate japonais a déclaré que « depuis le début de son opération, le projet Ambatovy n'a jamais dégagé de bénéfice ». Une phrase qui a étonné l'assistance, mais qui confirme le fait que l'entreprise est toujours dans le rouge. Lors de cette rencontre avec les journalistes, l'ambassadeur Abe Koji

a dressé un bilan de la coopération malgacho-nippone après ses trois ans dans la Grande Île.

À l'entendre, le représentant diplomatique japonais a souhaité booster la coopération économique entre les deux pays. Sur ce point, le projet Ambatovy est un sujet incontournable. Il s'agit du plus grand investissement privé à Madagascar, mais aussi du plus important investissement minier japonais en Afrique, via la participation de Sumitomo Corporation au projet. En quelques chiffres, il s'agit de 9 milliards de dollars d'investissements et d'environ dix mille emplois directs.

En 2022, les exportations de nickel et de cobalt d'Ambatovy représentaient 30 % du total des exportations de

Madagascar, selon les chiffres de l'ambassade du Japon. Les opérations de production de lingots de ces minerais en vue de leurs exportations ont démarré en 2012. Comme l'affirme l'ambassadeur Abe Koji, donc, Ambatovy n'a dégagé aucun bénéfice depuis. Depuis plusieurs mois, les informations, tant officielles qu'officieuses, font état des difficultés rencontrées par ce projet.

Une vitrine

Le principal problème qui plombe la performance d'Ambatovy est d'ordre financier. La chute des cours du nickel et du cobalt sur le marché mondial impacte sensiblement la rentabilité du projet. Dans un article publié le 29 novembre 2024, l'Agence Ecofin indique que « les pertes totales accumulées par le groupe sur ce projet sont évaluées à près de 2,7 milliards de dollars ». Le texte rapporte aussi que « Sumitomo a réduit à zéro la valeur comptable de la mine dans ses comptes pour l'exercice clos en mars 2024, tout en déclarant une dépréciation de 584 millions de dollars ».

Les problèmes opérationnels s'ajoutent aux casse-têtes financiers. Toujours en 2024, il y a eu une baisse du volume exporté par Ambatovy. Par ailleurs, la réparation d'un tronçon du pipeline transportant le minerai, en raison d'une fuite, a entraîné un arrêt de la production durant près d'un mois, entre septembre et octobre 2024. Malgré les difficultés, les indiscretions indiquent que les actionnaires et les responsables du projet s'activent pour maintenir le projet à flot.

Toutefois, hier, l'ambassadeur Abe Koji a affirmé que « le projet Ambatovy fait effectivement face à plusieurs

problèmes », sans entrer dans les détails. La presse spécialisée internationale avance même que « l'avenir d'Ambatovy reste incertain ». En coulisse, la crainte que la fin approche se ressent. Selon le diplomate japonais, toutes les décisions et les projections concernant le projet relèvent des investisseurs, étant donné qu'il s'agit d'un investissement privé.



« Mais nous, à l'ambassade, nous souhaitons que ce projet se poursuive », soutient Abe Koji, tout en martelant sa dimension financière, mais aussi symbolique, autant pour Madagascar que pour le Japon. Pour la Grande Île, Ambatovy est une vitrine du potentiel du pays en termes d'investissements privés, notamment dans le secteur des ressources minières. Le fait que l'usine de raffinage d'Ambatovy soit le motif choisi pour le billet de 20 000 ariary, qui est le plus gros billet de la monnaie nationale, démontre son importance.

Salon du Chocolat 2025 : Participation conjointe du PICM et du CNC

R.EDMOND. | 11 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Doublement représenté à l'édition 2025 du Salon du Chocolat qui s'est déroulé au Parc des Expositions, Porte de Versailles à Paris du 29 octobre au 2 novembre dernier, Madagascar était une fois de plus à l'honneur en présentant ses innovations et son savoir-faire dans l'industrie du chocolat.

Alliance

La participation conjointe du Portail d'Informations Commerciales de Madagascar (PICM) et du Conseil National du Cacao Madagascar (CNC) a été l'occasion d'illustrer une ambition commune : valoriser le cacao d'exception de Madagascar et renforcer la visibilité de ses acteurs économiques grâce à la digitalisation. Il s'agissait, en somme, de montrer au marché mondial du chocolat que Madagascar milite pour une alliance entre tradition et innovation, symbole d'un pays fier de ses racines et résolument tourné vers un commerce durable et ouvert sur le monde. Aux côtés du PICM et de la direction du Commerce extérieur du ministère du Commerce et de la Consommation, le Conseil National du Cacao Madagascar (CNC) a mis en avant l'excellence du cacao malgache, classé 100 % « *fine and flavour* » par l'Organisation internationale du cacao, une distinction unique au monde. Issu des terres fertiles du Sambirano, ce cacao est reconnu mondialement pour ses arômes fruités et ses notes

d'agrumes et de fruits rouges, particulièrement prisés des chocolatiers et des maisons de luxe du monde entier.

Passerelle numérique

À rappeler que le PICM, accessible sur www.pic.commerce.mg, est un outil officiel novateur lancé par le ministère du Commerce et de la Consommation avec l'appui de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce (PACFC). Véritable passerelle numérique pour les acteurs économiques, il centralise toutes les informations essentielles au commerce et à l'investissement : réglementations, procédures, statistiques et opportunités de marché. En facilitant l'accès à une information fiable, claire et actualisée, le PICM accompagne les producteurs et exportateurs malgaches dans leur développement sur les marchés régionaux et internationaux. Le CNC, pour sa part, œuvre à bâtir une filière durable et équitable en soutenant la formation des producteurs, la recherche et la qualité, tout en promouvant le cacao de Madagascar sur la scène mondiale.

8e Table ronde économique : « Une même règle du jeu pour un secteur privé plus compétitif »

NAVALONA R. | 12 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

La 8^e Table ronde économique réunissant les représentants des groupements du secteur privé, les ministères concernés et les partenaires techniques et financiers, s'est tenue hier au Radisson Blu.

Il s'agit d'un dispositif complémentaire au Dialogue Public-Privé, soutenu par l'Union européenne. « Les contributions multidimensionnelles du secteur privé aux efforts de développement de Madagascar » étant le thème retenu pour cette année.



À cette occasion, Tiana Rasamimanana, le président du Syndicat des Industries de Madagascar a déploré que les recommandations émises par le secteur privé à chaque dialogue avec le secteur privé, sont toujours classées dans les tiroirs. « *Il est temps de les mettre en application pour avoir des résultats efficaces et concrets. En effet, on dit souvent que le secteur privé est le moteur de développement économique du pays mais les entreprises formelles n'arrivent plus à jouer ce rôle en raison d'une forte fiscalité. Trop d'impôts tuent l'impôt. Cependant, le taux de pression fiscale stagne autour de 12 %. Il faut également se pencher sur la formalisation des informels qui représentent près de 75 % des activités économiques à Madagascar* », a-t-il évoqué.

Réforme structurelle

Il ajoute que des mesures d'incitation fiscale doivent être appliquées aux startups qui approvisionnent les grandes

entreprises ou qui commencent à écouler leurs produits sur le marché pour éviter leur basculement vers l'informel. Outre la gouvernance de la fiscalité, toutes les parties prenantes s'engagent pour une refondation économique en mettant en place une stratégie de développement du secteur privé et en mettant un terme à toute forme de monopole. L'amélioration des infrastructures routières, de l'accès à l'énergie et à l'eau ainsi que la facilitation d'accès au financement non seulement pour les grandes entreprises mais aussi pour les Petites et moyennes entreprises, ont également été parmi les thématiques soulevées et reviennent systématiquement lors des dialogues public-privé. Toujours dans le cadre de cette refondation économique, le secteur privé réclame la réforme structurelle en commençant par une refonte du système fiscal.

Actions concrètes

Face à ces nombreux défis auxquels est confronté le secteur privé, la Secrétaire générale du ministère de l'Industrialisation et du développement du Secteur privé, Priscilla Andrianarivo a souligné que des mesures seront prises pour accompagner le secteur privé. « *Une même règle du jeu sera appliquée à toutes les entreprises. Le secteur privé sera traité sur un même pied d'égalité pour être plus productif et compétitif. Aucune entreprise ne sera marginalisée. Nous veillerons également à la concrétisation de toutes les recommandations proposées à l'issue des dialogues public-privé. En effet, des actions concrètes doivent être réalisées dans le cadre de la refondation économique* », a-t-elle enchaîné. Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, SEM Roland Kobia a avancé qu'il n'y aurait pas de développement durable sans un secteur privé dynamique et dynamisé. L'EDBM prévoit également l'amélioration des dialogues public-privé pour avoir des résultats efficaces.

Appui au secteur privé : Des efforts de productivité demandés aux entreprises par le MEF

ANTSIA R. | 12 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

À la 8e Table ronde économique, le ministre de l'Économie et des Finances, Dr Herinjatovo Ramiarison, a rappelé le rôle central du secteur privé : « **sans entreprises, pas de développement, pas de recettes publiques, pas de dépenses sociales** ».

Constatant une décennie difficile — marquée par une croissance insuffisante pour réduire la pauvreté et par un secteur secondaire en repli depuis 2023 — le ministre de l'Économie et des Finances a présenté les grandes orientations : relancer la productivité, aujourd'hui très en deçà de la moyenne régionale. Selon lui, les soutiens publics

— notamment les exonérations fiscales — seront désormais mieux ciblés et conditionnés à des critères économiques, afin de stimuler les gains d'efficacité. Des Assises nationales de la croissance économique sont prévues en décembre ou début janvier pour consolider cette

dynamique et renforcer la confiance entre les secteurs public et privé.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne, Roland Kobia, présent à la table ronde, a plaidé pour des « attitudes constructives » et pour la stabilité offerte par l'Accord de partenariat économique, rappelant l'importance du partenariat UE–Madagascar.

En effet, près d'un quart du commerce extérieur malgache s'effectue avec l'UE, un tiers des exportations est dirigé vers l'Europe et la base d'investissements, d'emplois et de touristes reste majoritairement européenne. Pour les deux parties, il est essentiel de favoriser davantage la liberté d'entreprendre, avec plus de prévisibilité ainsi qu'une sécurité juridique et fiscale renforcée.

Engagements communs

De son côté, le secteur privé répond présent. Le SIM (Syndicat des industries de Madagascar) vise +15 % d'investissements, 100 000 emplois en 2 ans et l'accompagnement de 10 000 petites entreprises vers la formalité, à condition d'un cadre simplifié et stable, d'infrastructures fiables (énergie, eau, numérique, routes) et d'un dialogue

public-privé suivi d'effets. L'EDBM, pour sa part, annonce la mise en place d'un manuel de procédures pour l'extension portuaire afin de fluidifier les opérations.



Face aux ambitions actuelles, le Dr Herinjatovo Ramiarison a souligné que l'appui de l'État s'accompagne désormais d'exigences de productivité. Pour lui, c'est le levier pour transformer le dialogue en résultats tangibles, conduisant vers la création de valeur ajoutée, d'emplois décents et de croissance durable.

Tourisme : renforcement de capacités des Offices Régionaux

JEAN RIANA | 12 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Une délégation des Offices Régionaux du Tourisme (ORT), notamment de Boeny, Betsiboka, Sava et Isalo-Ihorombe est en voyage d'échanges et de développement de compétence à Colmar, en Alsace les 10 et 11 novembre suite à un partenariat stratégique qui a été officialisé en début d'année entre l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM), Tourisme sans frontières et le jumelage avec Alsace Destination Tourisme (ADT). Ce voyage comprenait des visites sur sites, des Eductours, ainsi que des rencontres avec les acteurs locaux, visant à découvrir des monuments, des savoir-faire, des traditions et la gastronomie de la région.

Ce renforcement des compétences intervenait à point nommé, sachant que le secteur touristique malgache se relève lentement des effets de la crise socioéconomique qui l'a durement frappé. Ce programme est le fruit d'un partenariat stratégique entre l'Office national du tourisme de Madagascar (ONTM) et le réseau Tourisme sans frontières (TSF), établi en début d'année. Il vise à offrir aux ORT une perspective internationale, afin de mieux répondre aux défis du secteur et de stimuler la relance du tourisme à Madagascar.

Fitrandrahana drakaka : Misokatra ho an'ny Malagasy mpandraharaha

HENINTSOA | 12 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Kitro ifaharan'ny fampandrosoana ny firenena ny toekarena manga. Ankehitriny, misokatra tanteraka ho an'ny Malagasy mpandraharaha ny fitrandrahana drakaka. Na izany, mila manaja ny fitsipika hifampifehezana ny rehetra hiadiana amin'ny kolikoly sy hisorohana ny fanararaotana. Tokony ho matihanina tanteraka ireo mpisehatra hitsinjovana ny tombontsoam-pirenena sy hanatsarana ny vidim-bokatra. «Tokony hanaja ny fitsinjarana ny mpandraharaha ka antsoina ny handrosoan'izy ireo soso-kevitra momba izany», hoy ny ministry ny Jono sy ny toekarena manga, Chan Kit Waye Jaco. Nambarany fa

«tokony hilanja 4 250 T ny lanjan'ny drakaka azo trandrahana. 11 sm ny refy kely indrindra amin'izany». Anatin'ny fanadiovana tanteraka ity seha-pihariana ity ny minisitera ka tsy handefitra amin'ireo mpanao kolikoly. Marihina fa hisokatra manomboka ny 15 desambra ny taom-panjonoana drakaka manerana ny Nosy. Ankoatra izay, hosokafana ho an'ny rehetra fitrandrahana ny makamba sy ireo hafa ho an'ny tombontsoa iombonana dia ny fampandrosoana ny toekarem-pirenena amin'ny alalan'ny toekarena manga.

Madagascar-Union européenne : Plus d'un milliard d'euros d'échanges bilatéraux

NAVALONA R. | 13 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

« L'Union européenne est le premier partenaire économique et commercial de Madagascar. Elle génère 33 % de ses exportations avec une balance commerciale excédentaire avec l'Europe. Les échanges bilatéraux se chiffrent à plus d'un milliard d'euros », a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne, SEM Roland Kobia lors de la 8e Table ronde économique tenue le 11 novembre. Et lui d'ajouter que l'Union européenne représente 40 % des investissements directs à Madagascar tandis que

des entreprises européennes implantées à Madagascar génèrent plus de 117 000 emplois directs.

En outre, « l'Union européenne est le principal donateur d'aide publique au développement, soit de l'ordre de 42 % de l'aide globale. Elle soutient l'intégration régionale et les échanges à travers l'Accord de partenariat économique (APE) qui est en cours d'achèvement. Ce qui permettra de renforcer les flux commerciaux entre Madagascar et l'Union européenne », explique-t-il.

Madagascar-Alsace : Un voyage d'échanges pour la promotion du tourisme durable

NAVALONA R. | 13 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

La coopération entre Madagascar et Alsace se manifeste par le jumelage entre l'Office national du tourisme de Madagascar (ONTM).

Cette agence de promotion de la destination Madagascar a également conclu un partenariat stratégique avec Tourisme sans Frontières depuis le début de cette année.



Ce qui a permis à une délégation d'administrateurs des Offices régionaux du tourisme représentant les régions de Boeny, Betsiboka, SAVA, Isalo et Ihorombe, d'effectuer un voyage d'échanges à Colmar dans la région d'Alsace en France du 10 au 11 novembre 2025. L'objectif consiste à partager les bonnes pratiques en matière de tourisme durable et responsable tout en renforçant les compétences de ces professionnels du tourisme malgache dans le domaine du marketing afin de promouvoir ce type de tourisme.

Valorisation du patrimoine

Outre les séances de formation prodiguées en faveur de ces administrateurs des Offices régionaux du tourisme,

ces bénéficiaires ont également pu s'informer sur les pratiques de valorisation du patrimoine et des traditions locales à travers des visites de sites et de monuments emblématiques. Ils ont ainsi rencontré des acteurs touristiques locaux, pour ce faire. En outre, ces professionnels du tourisme malgache ont eu l'opportunité d'explorer la destination Alsace en découvrant les savoir-faire, la gastronomie et les traditions de cette région à vocation touristique, dans le cadre de ce voyage d'échanges. Il est à noter que cette mission s'inscrit dans la continuité de la participation des quatre Offices régionaux du tourisme à la 16^e édition du salon Solidarissimo, consacrée à la promotion du tourisme durable et responsable, qui s'est tenue récemment à Colmar.

Grands défis. Cette coopération entre Madagascar et l'Alsace contribue en même temps à la promotion de la destination la Grande île non seulement en France, qui est le principal pays émetteur, mais aussi dans toute l'Europe. Les deux parties s'engagent notamment à promouvoir un tourisme solidaire et responsable tout en valorisant le patrimoine culturel et naturel. Madagascar se démarque d'ailleurs par la potentialité de ses richesses naturelles plus précisément sa biodiversité exceptionnelle attirant de nombreux voyageurs venant du monde entier. La préservation de ce capital naturel constitue l'un de ses plus grands défis afin de promouvoir un tourisme durable et responsable.

Filière litchi : la campagne de récolte débutera le 20 novembre

JEAN RIANA | 13 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

La campagne de récolte du litchi pour l'année 2025 débutera officiellement le 20 novembre à 15 heures précises. Cette date a été arrêtée à l'issue d'une réunion tenue hier entre le Groupement des exportateurs de litchis (Gel), la secrétaire générale de la région Atsinanana, Ranasimanana Rosette, et le directeur interrégional du développement (DID) de la région, Laurent Jean Maurice.

Le rapport effectué par le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT) lors de leur dernière prospection, tenue le 10 novembre, a permis de faciliter cette décision. A noter que cette prospection s'est portée sur 1.556 pieds adultes productifs, notamment 741 au Nord et 815 au Sud de Toamasina. Selon ce rapport, 70 % des fruits prélevés présentaient des péricarpes colorées ce qui présage que la date de récolte d'une quantité suffisante de fruits pour satisfaire les besoins journaliers des exportateurs est proche. Il y est également mentionné que la moyenne du diamètre est de 27 mm et que le développement des fruits est relativement identique entre la zone Nord (Fenoarivo) et la zone Sud (Brickaville), avec une légère avance du côté Nord. « En ce qui concerne la période optimale de récolte, nous pensons qu'une quantité de fruits mûrs sera récoltable dans la zone Nord et Sud de Tamatave entre le 19 et le 21 novembre », indique-t-on. Cela a permis de fixer une date précise pour l'ouverture de la saison de récolte 2025.

En tout cas, la production de cette année s'est améliorée par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, il est stipulé dans ce rapport que la production de 2025 est quantitativement normale par rapport aux années antérieures avec des arbres particulièrement chargés dans certaines zones. Et que le déficit de production de l'année précédente ne s'est pas reproduit cette année.

Faciliter les démarches administratives

Il a été également décidé lors de la réunion des divers acteurs dans la région Atsinanana qu'un Guichet Unique sera ouvert du 14 au 18 novembre pour faciliter les démarches administratives et logistiques des producteurs et exportateurs. Il n'est point nécessaire de préciser que le litchi figure parmi les produits phares d'exportation malgache. Le fruit rouge qui fait la fierté de la région Atsinanana s'apprête dorénavant à raviver l'économie locale en visant d'autres marchés internationaux tels que l'Asie et les Etats-Unis.



Pour cette année, les exportateurs malgaches envisagent de vendre dans les 15.000 tonnes sur les marchés internationaux, surtout que la production de cette année s'est beaucoup améliorée par rapport à l'année dernière, marquée par une chute de 60 % de la production en raison des effets du changement climatique.

Exportation de vanille : préserver la réputation de la Grande île

JEAN RIANA | 13 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Le ministère du Commerce et de la consommation (MCC) vient d'émettre un avis invitant les opérateurs de la filière vanille à exporter des produits de qualité afin de préserver la réputation et la position de la vanille malgache sur le marché international. A cet effet, les opérateurs désireux d'effectuer des opérations d'exportation ont été invités à déposer leur demande d'agrément pour la campagne 2025-2026 par voie électronique seulement à l'adresse agrementvanille2526@commerce.mg, et ce du 11 au 30 novembre. « Les demandes déjà déposées lors de l'appel à manifestation d'intérêt datant du 10 juin 2025 feront l'objet d'une réévaluation », indique-t-on. Il est à noter que la campagne d'exportation de vanille de Madagascar est ouverte depuis le 15 octobre jusqu'au 30 juin 2026. Sur ce, tous les opérateurs déjà titulaires d'un agrément peuvent exporter conformément aux lois et aux règlements en vigueur. L'avis indique qu'une liste additive des

exportateurs de vanille agréés sera publiée prochainement. « Les pièces justificatives du paiement des 4 dollars par kilo à l'exportation ne sont plus requises comme document impératif dans le cadre des procédures d'exportation de la vanille », précise-t-on.

En plein réforme

La filière vanille traverse une phase difficile à l'heure actuelle, raison pour laquelle le ministère a tenu à lancer cet appel envers les acteurs afin qu'ils prennent en considération l'enjeu de la préservation de la réputation de la vanille malgache. En effet, la filière est face à une surproduction et une baisse de prix considérable, décourageant les producteurs. Le dernier rapport de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) indique que les exportations de vanille ont connu une baisse significative de 42,0 %, ainsi que d'une réduction des prix à hauteur de 8,7 %. En tout cas, la réforme est déjà en

cours, en vue de la restauration de la force de la vanille. A titre de rappel, en raison d'une lenteur des procédures administratives, d'un manque de transparence et d'une faible compétitivité à l'export, le Gouvernement avait dernièrement pris une décision drastique, à savoir la dissolution du Conseil national de la vanille (CNV) suite à une concertation avec les acteurs privés du secteur

après de la Primature à Mahazoarivo, le 8 novembre dernier. A cette occasion, le Premier ministre Herintsalama Rajaonarivelo a insisté sur la nécessité de réformer entièrement le secteur en augmentant la transparence, en plus d'une amélioration de la qualité du produit avec l'effort conjoint de l'Etat et le secteur privé.

Fampandrosoana ny toekarena : Mila omen-danja ny fampiasam-bola anatiny

HENINTSOA | 13 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Mahatratra 8 651,19 miliara Ar ny famatsiam-bola ilain' i Madagasikara ho an'ny taona 2026, araka ny drafitra isan-taonan'ny famatsiam-bola (Paf).



Mbola miankina amin'ny mpamatsy vola iraisam-pirenena ny 52,9 % ny filàna, izany hoe, ny 5 839,35 miliara Ar, raha 32,5 % monja no avy amin'ny loharanon-karena anatiny. « Fotoana izao hanamafisana ny fampiasam-bola anatiny hampihenana ny fiankinandoha amin' ny fanampiana avy any ivelany », hoy ny mpahay toekarena. Miantoka ny fahafahana mamaritra ireo filàna ifotony ny

fampiasam-bola anatiny mba hialana amin'ireo fepetra takin'ny mpiara-miombon' antoka. Hatreto, mbola miankin-doha tanteraka amin'ny famatsiam-bola avy any ivelany isika, indrindra amin'ny fanatanterahana ireo tetikasa goavana. Firenena manan-karena i Madagasikara, maro ny loharanon-karena stratejika eto amintsika azo trandrahina. Saingy atao tantely afa-drakotra izany. Vokany, mandringa ny toekarena, mihetry ny fampandrosoana ary miaina anaty fahantrana ny 80 % amin'ny Malagasy.

Fanovana

Ventesina amin'izao fotoana ny fanovan-drafitra. Tokony homen-danja manokana ny fampiasam-bola anatiny sy avy any ivelany. Ampitomboina ny mpandraharaha mba hananana fiandrianam-pirenena amin'ny harena an-kibon' ny tany, entina hanohanana ireo fotodrafitrasa samihafa sy fanavaozana apetraka. Fotoana izao hanovana ny rafi-pampandrosoana ara-toekarena amin'ny alalan'ny fanomezan-danja ny famokarana anatiny. Mba hironana amin' ny fampandrosoana maharitra sy lovain-jafy mifototra amin' ny loharanon-karena anatiny ny antony.

Lobbying à l'union africaine - Razanamahasoa requiert l'appui des partenaires internationaux

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 14 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

La ministre des Affaires étrangères plaide pour la levée de la suspension de Madagascar au sein de l'Union africaine. Elle appelle ainsi les partenaires internationaux de la Grande île à soutenir cette démarche.

Un appel solennel. Christine Razanamahasoa, ministre des Affaires étrangères, en a lancé un à l'endroit de la communauté internationale, hier. Elle a profité de sa prise de parole durant la réception de célébration de la Journée de l'unité allemande, à la villa Berlin, Ambatoroka, pour tenir un plaidoyer en faveur de la levée de la suspension de Madagascar des instances de l'Union africaine (UA).

« Je lance un appel solennel à l'endroit de la République d'Allemagne et surtout, ici, des représentants du corps diplomatique (...). Je vous demande et je sollicite votre soutien, mesdames et messieurs les représentants diplomatiques, ici à Madagascar, de nous soutenir, de nous aider pour la levée de cette suspension », déclare alors

la cheffe de la diplomatie malgache. Lors de sa prise de fonction, Christine Razanamahasoa a inscrit dans la liste de ses priorités la levée des sanctions de l'organisation continentale contre la Grande Île.

La réception d'hier est le premier événement diplomatique et, à une certaine mesure, public, à laquelle la ministre des Affaires étrangères du pouvoir transitoire a parlé au nom du gouvernement. Profitant de cette tribune, elle a ainsi engagé une offensive diplomatique pour rallier le corps diplomatique à la cause malgache. D'autant plus que la majorité d'entre eux étaient au rendez-vous, hier, à la villa Berlin.

Dans une décision publiée le 15 octobre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a suspendu la Grande Île de toutes les instances de l'organisation continentale, « avec effet immédiat ». Une décision en réaction à la prise de pouvoir par les militaires, le 14 octobre. Dans

un communiqué publié la veille, soit le 13 octobre, cette entité de gestion et de règlement des conflits de l'organisation a « réitéré le principe de tolérance zéro de l'UA à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement ».

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a ajouté qu'il « rejette catégoriquement toute tentative de changement anticonstitutionnel du gouvernement dans le pays ». Tout en remerciant les représentants de la Gen Z présents à la réception d'hier, Christine Razanamahasoa défend cependant : « Ce n'était pas un coup d'État, c'était un coup de libération ». La G en Z avait été au front durant les manifestations ayant conduit à l'éviction du pouvoir de Andry Rajoelina, ancien président de la République, au profit des militaires.

Préoccupations

« Si cette suspension est toujours là, comment pourrions-nous organiser sereinement les priorités que la République de la refondation a fixées pour le processus de retour à la normalité ? », ajoute alors la ministre des Affaires étrangères tout en remerciant l'assistance et en ajoutant, « je crois que je n'ai pas prêché dans le désert ». Comme argument pour finir d'obtenir l'adhésion des partenaires internationaux à la cause malgache, la membre du gouvernement réaffirme que la Présidence de la refondation de la République « a pour mandat de rétablir la stabilité nationale, de conduire un processus de refondation démocratique et d'organiser des élections libres et transparentes dans un délai maximal de vingt-quatre mois », tablant ses propos sur la décision de la Haute Cour constitutionnelle publiée le 14 octobre aux fins de résolution sur une sortie de crise politique.

Probablement portée par son élan, la ministre des Affaires étrangères a également laissé entendre que Madagascar serait suspendu des Nations unies. Jusqu'ici toutefois, il n'y a pas eu de déclaration ni de missive publique des instances onusiennes allant dans ce sens. La dernière réaction émanant de l'ONU sur la situation à Madagascar date du 15 octobre.

« L'ONU est très préoccupée par ce que l'Organisation considère comme « un changement de pouvoir inconstitutionnel » à Madagascar », indique un article publié dans la rubrique ONU Info du site des Nations unies, le 15 octobre. Sans évoquer d'éventuelles sanctions de la part de l'organisation mondiale, le texte fait juste un rappel de la décision de l'Union africaine. Outre l'organisation continentale, cependant, l'ensemble des partenaires internationaux de Madagascar semblent avoir reconnu tacitement le nouveau pouvoir.



Comme l'a indiqué Oliver Knoerich, ambassadeur d'Allemagne, durant une conférence de presse avant la réception d'hier, la période de Transition devrait être une occasion pour construire un projet solide pour reconstruire la nation. « Ce n'est pas facile au début, mais le dialogue est très important, des dialogues sur comment construire l'avenir du pays », indique-t-il.

Dans un communiqué publié hier, où il annonce avoir décliné une rencontre avec la mission d'information de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le groupement politique Imrar soutient toutefois que « les conditions actuelles ne permettent pas la tenue d'échanges équilibrés, libres et crédibles ». Le camp Orange dénonce « des cas d'arrestations arbitraires et de pressions continues », en ajoutant, « il est d'autant plus préoccupant de constater que la communauté internationale semble, pour l'heure, observer une inertie inquiétante ».

L'Ouverture de haut niveau de la Chine offre de nouvelles opportunités au développement de l'Afrique

14 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

À la fin du mois dernier, le Parti communiste chinois a tenu à Beijing la quatrième session plénière du XXe Comité central, un événement majeur dans la vie politique du pays. La réunion a dressé le bilan des réalisations de la Chine au cours des cinq dernières années dans divers domaines et a proposé des orientations pour l'élaboration du 15^e plan quinquennal (2026–2030) de développement économique et social national, qui sera soumis à l'examen de l'Assemblée populaire nationale.

En tant que mode important de gouvernance du pays par le Parti communiste chinois, les plans quinquennaux constituent une conception stratégique de haut niveau qui articule les tâches de développement à court terme et les objectifs stratégiques à long terme. Grâce à leur élaboration et mise en œuvre successives, ils assurent la

continuité du développement et fournissent une orientation claire pour toutes les sphères d'activité, y compris l'ouverture sur l'extérieur. Depuis le début des années 1950 jusqu'à présent, la Chine a élaboré et appliqué successivement 14 plans quinquennaux (anciennement appelés « plans »). Entre 1952 et 2024, le taux de croissance annuel moyen de son produit intérieur brut (PIB) a atteint 7,9 %, accompagné de progrès globaux dans l'économie, la politique, la culture, la société et l'écologie. Après plus de 70 ans de lutte ininterrompue, la Chine est passée d'un pays extrêmement pauvre et arriéré à un pays doté d'un revenu par habitant dépassant 13 000 dollars américains, d'une part de près de 30 % de la valeur ajoutée manufacturière mondiale et d'une puissance globale parmi les premières au monde.

Dans le même temps, l'ouverture de la Chine envers l'Afrique a également injecté une dynamique puissante dans le processus d'industrialisation, l'amélioration des conditions de vie et la reprise économique du continent. La Chine a mis en œuvre une exonération tarifaire de 100 % sur tous les produits tarifaires pour les 53 pays africains avec lesquels elle a établi des relations diplomatiques, devenant ainsi la première grande économie à prendre cet engagement envers l'Afrique. Depuis la mise en application de cette politique, de janvier à juillet de cette année, les importations chinoises en provenance des pays africains les moins avancés ont atteint 39,66 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 10,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. La Chine a également mis en place une « voie verte » pour l'importation de produits agricoles africains en Chine, ce qui a permis d'élargir continuellement l'échelle des échanges commerciaux de produits agricoles sino-africains.



Au cours des cinq dernières années, la Chine est devenue la plus grande économie en développement investissant en Afrique. À la fin de 2023, le stock d'investissements directs chinois en Afrique avait dépassé 40 milliards de dollars américains. Depuis le sommet de Pékin du Forum sur la Coopération Sino-Africaine jusqu'à fin mars 2025, les entreprises chinoises ont effectué de nouveaux investissements d'un montant de 13,38 milliards de yuans en Afrique. Le Forum économique et commercial sino-africain de 2025 a attiré la participation de 53 pays africains et près de 4 700 entreprises sino-africaines, avec la signature de 176 projets d'un montant total de 11,39 milliards de dollars américains, illustrant pleinement la dynamique vigoureuse de la coopération d'investissement sino-africaine. En outre, les entreprises chinoises continuent d'aider l'Afrique à surmonter ses contraintes infrastructurelles.

Cumulativement, elles ont participé à la construction et à la rénovation de plus de 10 000 km de chemins de fer, près de 100 000 km de routes, près de 1 000 ponts, près de 100 ports, 66 000 km de lignes de transport et de transformation d'électricité, ainsi que 150 000 km de réseaux de communication backbone.

Au cours des cinq prochaines années, l'ouverture de haut niveau de la Chine offrira des opportunités historiques accrues au développement des pays africains, y compris Madagascar. D'une part, le grand marché chinois deviendra une plateforme mondiale de commercialisation pour les produits africains. En particulier, la combinaison de la politique d'exonération tarifaire de 100 % et de la « voie verte » (canal prioritaire pour les exportations agricoles) renforcera considérablement la compétitivité des produits agricoles et industriels spéciaux africains. Depuis que la viande de mouton malgache a obtenu l'autorisation d'exportation vers la Chine en septembre de l'année dernière, plus de 600 tonnes de ce produit ont déjà été expédiées vers la Chine jusqu'en novembre 2025. Actuellement, nous sommes en train de négocier avec la partie malgache la signature d'un protocole d'exportation pour les arachides, les haricots verts et les côtes de mouton. À l'avenir, davantage de produits agricoles spécifiques de Madagascar feront leur apparition sur le marché chinois.

D'autre part, l'intégration profonde de la chaîne d'approvisionnement complète de la Chine avec les atouts en ressources et en population de l'Afrique permettra de créer une nouvelle marque « Fabriqué en Chine-Afrique », et d'aider l'Afrique à s'intégrer dans les segments moyens et supérieurs de la chaîne de valeur mondiale.

L'ouverture de la Chine n'est pas un acte de se contenter de sa propre tranquillité, mais de promouvoir un développement partagé ; ce n'est pas une stratégie à court terme, mais un engagement durable. Comme l'a souligné le président Xi Jinping : « La porte de l'ouverture de la Chine ne se refermera jamais ; elle ne fera que s'ouvrir de plus en plus largement. » La Chine est prête à travailler main dans la main avec les pays africains pour réformer la gouvernance économique mondiale, promouvoir un ordre international plus juste et plus équitable, et faire entendre la voix commune des pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la facilitation économique — afin d'écrire ensemble un nouveau chapitre du développement partagé.

Pêche : Madagascar renforce ses partenariats à l'ICFC 2025 en Corée du Sud

14 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Madagascar a pris part à la 3^e Conférence internationale sur la pêche (ICFC 2025), tenue du 9 au 12 novembre à Incheon, en République de Corée du Sud. L'événement, consacré aux grands enjeux mondiaux du secteur, a abordé six thématiques majeures : les impacts du changement climatique et l'adaptation, la migration rurale et la résilience des communautés, le développement de

l'économie rurale et de l'économie bleue, la transition numérique, la protection des ressources naturelles, ainsi que la coopération internationale et la gouvernance globale. La délégation malgache, conduite par des représentants du ministère de la Pêche et de l'Économie bleue (MPEB), a présenté les stratégies élaborées ces dernières années pour une gestion durable des pêches et de l'économie

bleue. Ces outils de planification et de régulation positionnent Madagascar comme un partenaire sérieux sur la scène internationale. En marge de la conférence, une rencontre s'est tenue avec Park Jongmin, responsable au sein du ministère coréen de l'Agriculture, de la Pêche et des Sciences de la vie, afin de renforcer la coopération bilatérale. Madagascar a réaffirmé son ouverture aux investissements, notamment de la part d'opérateurs coréens spécialisés dans la valorisation, la transformation

et l'exportation des produits halieutiques. La présence de l'agence coréenne de coopération internationale KOICA à Madagascar constitue un atout supplémentaire pour concrétiser ces partenariats. Les autorités malgaches espèrent que cette participation à l'ICFC 2025 permettra d'attirer davantage d'investisseurs, d'accroître la valeur ajoutée des produits de la pêche, de renforcer les entrées de devises et de créer des emplois au bénéfice des populations côtières et de l'économie nationale.

Regard d'expert ; Financement agricole : raffermir l'éducation financière pour développer l'agriculture

NAMBININA JAOZARA | 14 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Cette semaine, intéressons-nous au secteur agricole. Plus de 80 % des foyers malgaches dépendent de l'agriculture pour survivre, et pourtant, ce secteur reste peu développé et faiblement financé par les banques, laissant de nombreux paysans dans la pauvreté. Or, le travail de la terre devrait être une activité génératrice de richesse, puisque de lui dépend la vie économique et sociale du pays. Pour commenter cette situation, nous avons interrogé Fenosoa Rabemanambola, coach financier et expert en finance, fondateur du cabinet L Consulting et collaborateur d'Esprit d'Entreprise. Selon lui, la principale raison du sous-développement agricole à Madagascar est le faible niveau d'éducation financière.

Le financement agricole à Madagascar est rendu difficile par le manque d'éducation financière. Par exemple, prenons le cas d'un producteur de vanille dans la région de Sambava : sans formation sur la gestion de son argent, il peut recevoir des avances de collecteurs avant la saison, mais ne pas savoir comment répartir ces fonds entre achats de matériel, main-d'œuvre et besoins familiaux. En l'absence de planification budgétaire, il risque de dépenser une part trop importante de ces avances pour ses besoins immédiats, ce qui l'empêche de produire la qualité attendue. Avec une formation pratique sur la gestion des coûts, l'épargne et la planification de trésorerie, ce producteur pourrait mieux organiser ses dépenses, sécuriser sa production et rendre son exploitation plus attractive pour le financement bancaire.

Selon Fenosoa Rabemanambola, « le manque d'éducation financière des agriculteurs à Madagascar reflète en réalité un déficit plus large d'éducation de base au sein de la société. Tout dépend de la famille dans laquelle l'enfant grandit. Il ne s'agit pas seulement d'éducation financière, mais d'une éducation générale. Le système scolaire malgache n'aborde pas suffisamment la question de la gestion financière : à l'école primaire, on apprend à calculer un périmètre, mais pas à calculer un coût. La gestion de l'argent et certaines habitudes, ancrées dans la culture locale, doivent évoluer pour améliorer la capacité

des producteurs à gérer leurs finances et accéder plus facilement au financement agricole.

Si on tient compte du secteur de la vanille à Madagascar par exemple, il est confronté à un problème récurrent de truquage des produits, qui survient à différents niveaux de la chaîne. Les collecteurs, bénéficiant de financements, répartissent souvent des avances aux agriculteurs avant



l'ouverture de la saison, une sorte de réservation anticipée de la production. Cependant, en raison des aléas climatiques et agricoles, les producteurs ne parviennent pas toujours à atteindre la qualité ou les volumes escomptés. Lorsque les rendements sont faibles, des pratiques de truquage peuvent apparaître.

Or, lorsque ces produits arrivent chez les exportateurs, ils ne sont pas acceptés, ce qui entraîne des pertes financières importantes pour ces derniers, qui avaient pourtant investi via des financements externes. Cette situation a pour conséquence de fermer l'accès au financement en amont, les institutions ne finançant désormais que les produits dont la qualité est garantie. En conséquence, les collecteurs doivent souvent mobiliser leurs propres fonds pour sécuriser les achats et poursuivre leur activité, ce qui limite la fluidité et le développement du secteur. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de renforcer les compétences financières des acteurs agricoles afin de soutenir durablement la croissance et la modernisation de l'agriculture malgache. »

Relations bilatérales - L'Allemagne réaffirme son appui à Madagascar

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 14 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

«L'amitié entre l'Allemagne et Madagascar». C'est ce qui a été souligné, hier, à la villa Berlin, résidence de l'ambassadeur d'Allemagne. Une amitié mise en avant lors d'une réception pour marquer la journée de l'unité allemande qui devait être célébrée le 3 novembre.

Comme l'a noté Oliver Knoerich, ambassadeur d'Allemagne, au début de son allocution, «nous avons dû reporter la cérémonie en raison des tensions socio-politiques qui ont secoué Madagascar à partir du 25 septembre». Si l'on écoute sa prise de parole, toutefois, et ses réponses aux journalistes lors de la conférence de presse qui a précédé la réception d'hier, les circonstances qui ont conduit au changement du vent politique dans la Grande île n'affectent pas les relations bilatérales entre les deux pays. La présence des chefs des institutions parlementaires et de plusieurs membres du gouvernement à l'événement pourrait le démontrer.

«L'Allemagne est l'un des principaux partenaires de Madagascar et le restera. (...) L'Allemagne continuera à soutenir Madagascar sur son chemin de développement», déclare alors l'ambassadeur Knoerich. Le diplomate souligne ainsi le fait qu'avec l'Union Européenne et ses États membres, l'Allemagne figure parmi les premiers partenaires de développement du pays. Il met ainsi en exergue un portefeuille de 460 millions d'euros répartis

principalement dans les secteurs de la biodiversité, de l'agriculture, de l'énergie renouvelable, de la bonne gouvernance et de la décentralisation.

Renforcer la confiance

L'ambassadeur allemand met également l'accent sur le partenariat avec le secteur privé qui, selon ses dires, «me tient à cœur». Les représentants des associations d'acteurs du secteur privé ont été fortement représentés à la réception d'hier, justement. «Le potentiel pour une coopération économique et commerciale renforcée entre Madagascar et ses partenaires est énorme. (...) Travaillons ensemble dans un esprit où chacun y gagne pour que le secteur privé puisse investir davantage, puisse générer des emplois et augmenter les échanges commerciaux avec d'autres pays», plaide le diplomate.

Dans cette optique, Oliver Knoerich souligne l'importance de renforcer «la confiance en Madagascar en tant que lieu d'investissement», en ajoutant : «il est important de protéger les investissements dans le respect de l'État de droit et d'améliorer le climat des affaires». En réponse au diplomate allemand, Christine Razanamahasoa, ministre des Affaires étrangères, a exprimé ses remerciements pour «le soutien de votre pays pour accompagner notre pays dans son processus de refondation».



 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

 www.ccifm.mg

 ccifm@ccifm.mg  adhesion@ccifm.mg

 CCI France Madagascar

 CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

